Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ville de Morges, transversale Est-Ouest et autoroute : 4 études-tests pour une approche globale

Le comité de pilotage composé de représentants de la Confédération, du Canton et des communes concernées a décidé de lancer les appels d'offres pour la réalisation de 4 études-tests relevant d'une vision globale impliquant l'aménagement, voire le réaména-gement de toute une région (mobilité, aménagement du territoire, viabilité).

Cette étude s'inscrit en complément à l'étude déjà lancée sur l'Ouest lausannois et aux nombreu-ses études sectorielles déjà produites sur Morges. Elle est en phase avec les démarches enga-gées dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal et va de pair avec le programme lancé à la fin 2001 par la Confédération sur la politique des agglomérations. Elle sera conduite conjointement par la Confédération (offices des routes et du développement territorial), le Canton et la Ville de Morges. L'Association des communes de la région morgienne (ACRM) sera asso-ciée dans le cadre du suivi du projet.

Basée sur le principe d'analyse multicritères utilisée comme une aide à la décision politique, l'étude porte sur quatre scénarios :

1) La réalisation d'infrastructures routières assurant le transit entre l'Est et l'Ouest de la ville de Morges. Cette étude peut inclure une possible modification du réseau routier cantonal et communal, voire autoroutier, par exemple la réalisation de la demi-jonction Morges-Est.

2) L'élargissement à deux fois trois voies de l'autoroute. L'étude abordera toutefois essentielle-ment son intégration au niveau de l'agglomération morgienne.

3) L'évitement de Morges par la réalisation d'un nouvel axe autoroutier reliant l'Est et l'Ouest de l'agglomération morgienne. Ceci implique le réaménagement du tracé actuel et le choix d'un nouveau.

4) L'évitement de l'Ouest lausannois et de Morges par la réalisation d'un nouvel axe autoroutier reliant l'échangeur de Villars-Ste-Croix à l'Ouest de l'agglomération morgienne.

L'impact sur le plan directeur communal morgien et au niveau régional sera examiné dans chacun des scénarios.

Le suivi, le rapport de synthèse et les recommandations seront rendus par un collège de spécia-listes composé de techniciens communaux, cantonaux, ainsi que d'experts indépendants. La décision politique devant intervenir au printemps 2003, le rapport sera remis vers la fin 2002.

Dans un contexte de développement durable, l'approche mise en ?uvre consiste à analyser les différents principes d'intervention envisagés pour améliorer la qualité de vie du périmètre situé entre Morges et l'Ouest lausannois, et en particulier celle de la région morgienne. Le rapport des experts doit proposer et soumettre à la décision politique l'analyse comparative des effets des différentes solutions, comparatif qui portera sur une estimation qualitative (qualité de la solution et des effets), et la faisabilité sur le plan technique, financier, temporel et politique.

L'option d'élargir le champ d'étude permet d'appréhender une nouvelle perception et une nouvelle vision de toute une région. L'analyse des enjeux globaux, sectoriels, particuliers et locaux devra permettre d'envisager un maximum d'hypothèses et d'évaluer les répercussions sur les condi-tions de viabilité donc sur la qualité de vie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 mars 2002

M. Philippe Biéler, chef du DINF, tél. 021 / 316 70 01, M. Eric Voruz, syndic de Morges, tél. 021/ 804 96 40 M. Dominique Zanghi, adjoint de la cheffe du SAT (DINF), tél. 021 / 316 74 53 Dossier complet disponible à l'adresse www.dinf.vd.ch

Cp traversée Morges